



Élections Lyon 1 jeudi 23 janvier 2025

**CFDT-CGT-FSU-SUD et sympathisant·es**

Notre profession de foi, nos listes de candidat·es,  
et toutes nos informations sur  
<https://cfdt-cgt-fsu-sud.douaalter.lautre.net>

## Faire vivre la démocratie à l'université

La **démocratie universitaire** est de notre point de vue un **enjeu fondamental** pour permettre la réalisation de nos **missions de service public de formation**, de **recherche** et de **diffusion des connaissances** et assurer le **respect des droits fondamentaux** de toutes et tous. Elle a été particulièrement mise à mal lors des derniers mandats, et les pratiques quotidiennes de la **présidence sortante** ont eu un **impact** sur nos **conditions de travail** et le **climat** dans les différentes **instances**.

Œuvrer à un **fonctionnement** pleinement **démocratique** à l'université est pour nous primordial afin de faire vivre nos **instances** de manière **collégiale**, **constructive** et **transparente**.

Les **personnels** doivent pouvoir garder le **contrôle** de leur **outil de travail** qu'est **l'université** et être **partie prenante** des **décisions** qui les concernent au premier chef. Nous devons lutter **contre leur sous-représentativité** au bénéfice des membre extérieurs dans les instances de décision (ex. : ce qui était prévu par exemple dans le projet de l'EPE, porté par la présidence précédente, qui a heureusement échoué).

En 2007, **la loi LRU a déjà fortement dégradé la démocratie universitaire et la collégialité en renforçant les pouvoirs du président**, en introduisant le bonus majoritaire dans les collèges A et B du Conseil d'Administration (2 sièges bonus sont attribués à chacune des listes arrivées en tête au CA) et en réduisant de moitié la taille possible de cette instance. Les **équipes précédentes ont amplifié l'impact** de la loi LRU **en constituant un CA très réduit**. Nous portons la **revendication**, comme le permet la loi, **de passer de 6 à 8 membres dans le collège A**, **de 6 à 8 membres dans le collège B**, **de 4 à 6 membres dans le collège BIATSS** et **de 4 à 6 membres dans le collège étudiants**, ce qui **limiterait l'impact du bonus majoritaire** dans les collèges A et B, **renforcerait la proportion** d'élu·es qui passerait de 71% à 78% et **rééquilibrerait** très légèrement la **représentativité** des collègues **BIATSS** et des **étudiant·es** par rapport à celle des collègues **enseignant·es et chercheu·ses**.

**Nous souhaitons que le rôle des conseils et instances consultatives soit renforcé et mieux pris en compte.** Pour cela ces conseils doivent se

réunir et des débats doivent y être organisés dans le respect des avis de toutes et tous. Ils ne doivent pas être de simples chambres d'enregistrement de décisions déjà prises.

**Le travail des collègues siégeant dans ces instances doit être facilité :** les documents de travail et les convocations doivent être transmis suffisamment en avance, des relevés de décisions diffusés immédiatement, des comptes rendus établis rapidement, etc.

**Les arbitrages rendus par la présidence ou par un conseil central à la suite d'un travail d'autres instances doivent être motivés et transparents.** Le conseil d'administration doit limiter la délégation de certaines de ses attributions au président ou à la présidente. Il doit également s'assurer, conformément au code de l'éducation, que le ou la président·e rend effectivement compte des décisions prises en vertu de cette délégation.

La même transparence doit être appliquée envers les collègues qui ne siègent pas dans les conseils en **explicitant les critères** qui seront utilisés lors par exemple d'évaluations de leur dossier ou de leurs projets.

Il est essentiel que **chacun·e puisse faire entendre** son avis, ses positions, et ses préoccupations concernant tous les **enjeux de l'université**. L'EPE UCBL avorté, conçu en mettant à l'écart toute une partie de la communauté universitaire est un exemple d'un projet porté par une présidence contre l'avis d'un nombre important de composantes, d'instances et collègues (rappelons qu'une pétition contre ce projet a réuni autour de 1 000 signatures).

**L'université doit rester un espace de vie sociale, de débat et de formation à l'esprit critique, c'est un enjeu pour notre université et plus globalement notre société. Ce rôle de l'université ne peut être garanti qu'à travers le respect des libertés académiques et de l'indépendance de la recherche.**

**Jeudi 23 janvier 2025, votez et faites voter pour les listes  
CFDT-CGT-FSU-SUD et sympathisant·es.**

**Retrouvez notre profession de foi et nos candidat·es sur  
<https://cfdt-cgt-fsu-sud.douaalter.lautre.net>**